

Agde, le 3 Octobre 2019

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »
DU 2 OCTOBRE 2019**

A - VIE QUOTIDIENNE

Demande B270/09/19 :

Pourrait-on délimiter la voie piétonne par des bacs à fleurs ou autres dans les rues qui viennent d'être refaites (rue Honoré Muratet) ?

Réponse :

La pose de jardinières est envisageable mais pas pour délimiter les flux piétons/véhicules car c'est un espace partagé.

Demande B271/09/19 :

Proposer une vitesse de 30 Km/h dans ces rues - là en installant des panneaux signalétiques et faire des contrôles

Réponse :

Des panneaux espaces partagés ont déjà été installés avec une limitation à 20km/h.

Demande B272/09/19 :

Quand seront remises en marche les bornes hydrauliques, rues Terrisse, Perben, Conesa ?

Réponse :

La ville travaille actuellement à la définition d'un programme d'harmonisation de l'ensemble du parc de bornes de la commune pour une mise en place pour la saison prochaine.

Demande B273/09/19 :

Mauvais état de la rue Terrisse : est ce qu'il est prévu une réhabilitation ?

Réponse :

L'îlot Terrisse fait l'objet d'un programme de rénovation, l'étude est en cours.

Demande B274/09/19 :

Afin d'économiser l'eau des douches installées aux sorties des plages durant la saison estivale, pourquoi ne pas les remplacer par des pédiluves (voir sur Marseillan Plage cf photo) ?



Réponse :

Une commande de 5 pédiluves a été passée et seront posés avant la saison estivale.

Police Municipale

Demande B275/09/19 :

Rue Gohin, vitesse excessive des voitures et des 2 roues

Réponse :

Des consignes ont été données pour le stationnement.

Demande B276/09/19 :

Stationnement en permanence dans les rues St Maxence et Conesa

Réponse :

Des consignes ont été données pour le stationnement.

Espaces verts

Demande B277/09/19 :

Désolation concernant les plantations le long du quai Commandant Réveille (de l'hôtel Araur jusqu'à la Croix) : manque d'entretien, végétation morte : à quand la replantation ?

Réponse :

Un entretien est fait régulièrement. Les végétaux morts seront remplacés.

Il nous est demandé de suggérer des sites à visiter : la criée, les verdisses, le sémaphore du Mont Saint Loup.

SECURITE :

Police Municipale

Stéphane FRANCES a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, du bilan de la saison du département de la sécurité.

Questions relevées en cours de séance :

Rue Haute :

Les riverains ne se sentent pas en sécurité.

Rue Saint Maxence :

La rue est sale.

Louis BENTAJOU informe les représentants du comité de quartier qu'il s'est déplacé avec l'entreprise NICOLLIN afin de recenser toutes les rues qui méritaient des passages supplémentaires pour que le résultat soit

satisfaisant.

Il propose aussi de mettre en place une campagne publicitaire afin de rappeler que les propriétaires de chiens doivent laisser les voies propres après leur passage.

Parking Mirabeau :

Il est demandé de créer des places de stationnement par le marquage au sol autour du bosquet sur le parking.

Rue d'embonne :

Beaucoup trop d'incivilités.

Quai du Chapitre :

Peut-on présignaler le quai?

Le comité de quartier souhaite visiter le Château Laurens.

B) Grands Travaux :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre de la nouvelle politique nationale pour la cohésion des territoires, la Ville d'Agde a été retenue pour bénéficier du programme « Action Cœur de Ville ».

Ce programme permet l'amélioration des conditions d'habitabilité et de vie des habitants, et la mise en œuvre d'actions pour la requalification d'espaces publics.

C'est dans ce cadre que la commune a identifié 3 axes majeurs sur lesquels développer cette réflexion, la requalification d'un premier espace constitué par la place Jean Jaurès et la place Louis Bessière jouxtant la cathédrale ainsi que les rues Honoré Muratet, Louis Bages et de l'Hôtel du Cheval Blanc.

Le principe d'aménagement a consisté à favoriser l'émergence d'un espace public partagé, accessible, sécurisé et agréable au travers de l'intégration d'espaces verts, de mobilier urbain et d'éclairage public adaptés.

pour rappel les travaux de conformité des réseaux humides et l'effacement des réseaux secs ont démarré fin 2018. Ils se sont poursuivis par la pose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces, puis la construction des voiries par la réalisation d'une structure sur laquelle a été posé le revêtement constitué de pavés basalte, recommandés par la DRAC et les ABF.

Les travaux ont été achevés début juillet, reste à ce jour quelques réserves sur les finitions (pieds de façades, garde-corps, mobiliers urbains)

Coût global des travaux : 1 800 000€ T avec co-financement de l'Etat.

Laurent Dubois, Direction Environnement et Domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)

- 111 points de mutualisation (armoire de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Depuis le 1er janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune comptera 19 000 prises adressables à des offres fibre « Orange » et « SFR » avant la fin de l'année. L'opérateur a l'obligation que l'ensemble des prises adressables sur l'ensemble de la commune soient raccordables avant la fin de l'année 2020. En cas de non réalisation de cet objectif imposé par l'Etat, l'opérateur se verra infliger une amende correspondant à un pourcentage de son chiffre d'affaires.

Actuellement, le déploiement de la fibre est réalisé sur l'ensemble de la commune mais nécessite, parfois, la réalisation de chantier de génie civil pour remettre en état des conduites ou des chambres.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, un peu plus de la moitié des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Le projet de rénovation de la Maison des Savoirs consiste en:

- ② La rénovation de l'actuelle médiathèque, en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages.
- ② La rénovation du bâtiment administratif dans lequel environ 30 agents seront amenés à travailler.
- ② La construction d'un théâtre de 220 places, qui correspond à une jauge médiane entre celle du centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places).
- ② La création de 2 salles spécifiques dédiées à la création et au développement de la pratique amateur.

Les objectifs assignés, reprendront volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

Avancement de l'Opération :

La phase travaux est actuellement en cours:

- 1/ Travaux de démolition depuis début mars réalisés à 80%.
- 2/ Travaux de gros œuvre depuis début juin, notamment les consolidations des anciennes fondations et les reprises en sous-œuvre (ouvertures, trémies,...) réalisés à 20%

La durée globale des travaux tous corps d'état est estimée à 18 mois dont 12 mois pour la médiathèque (avril) et théâtre (novembre).

Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 5 143 000 € T.T.C largement aidé par nos partenaires institutionnels (état, région, département, ...) à hauteur de 50%

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

CHATEAU LAURENS

La CAHM porte le chantier de restauration de la Villa Laurens pour un budget global d'environ 10 Millions d'euros et une durée de trois ans. Ce chantier vise la restauration d'un édifice majeur du territoire, voué à devenir un pôle culturel d'échelle régionale voire nationale compte tenu de son histoire et de ses spécificités architecturales et décoratives autour de l'art nouveau et des arts décoratifs.

Fin 2016 – début 2017, le chantier de restauration a démarré. Le service représente la maîtrise d'ouvrage, participe aux réunions de chantier, suit les opérations pilotées par la maîtrise d'œuvre et sert d'interface avec les partenaires financiers du projet et plus particulièrement la DRAC Occitanie dont la restauration du monument historique classé dépend.

État des travaux au 1^{er} septembre 2019

Petits appartements restaurés à 70 %:

Plancher/parquet en cours de repose

Menuiseries reposées (fer et bois)

Lambris reposés

Grands vitraux en cours de repose depuis la fin du mois de juillet.

Décor plafonnant « Apollon sur son char » reposé (Œuvre du peintre Anquetin)

Serre bords d'Hérault : lambris, menuiserie, staff et escalier posés, en cours de mise en peinture.

Corps Nord (côté voie ferrée) restaurés à 80 % y compris les façades extérieures (enduits, peinture ornementale en couleur etc.

Écurie en cours de restauration : traitement des mangeoires, des ferronneries etc.

Grange (futur atelier pédagogique) mise en place de la grande porte en ferronnerie

Corps central restauré à 50 %

Grande Terrasse côté nord entièrement restaurée, avec ses balustres et corniche et remise en peinture des éléments architecturaux

Grande terrasse côté sud : Grand parapluie posé et restauration du kiosque égyptien et de l'autre partie de terrasse

Péristyle (colonnade d'entrée) ; réalisation de la démolition du plafond-plancher et de reconstruction à l'identique permettant de retrouver le volume initial et le décor.

Façade principale 1^{er} étage : purges des encadrements des grandes fenêtres et pose de nouvelles pierres en attente de sculpture

La restauration des décors intérieurs se poursuivent (Salon mauresque, grand salon etc.)

- repose des grandes fenêtres 100 %

- traitement en atelier des plafonds en bois peints du grand vestibule

- plâtres et staff des chambres et autres pièces effectués à 100 %

- Laboratoire : traitement des ferronneries effectué ; purge du plafond

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

AMENAGEMENT PAYSAGER DES ECHANGEURS RD 612

Le projet d'aménagements des échangeurs Tamarissière, Guiradette et Rochelongue rentre dans le cadre du programme d'intégration paysagère des ouvrages.

Ce programme porté par le Conseil Départemental vise à aménager ces trois échangeurs routiers afin de proposer des entrées de villes plus qualitatives où une démarche d'intégration écologique sera associée à travers l'agencement et le choix des espèces végétales.

L'étude est toujours en cours d'élaboration et la réalisation des travaux pourrait être prévue pour l'automne 2020.

Le budget estimé pour cette opération est de 300 000 €.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

MAISON DE LA MER

La Ville d'Agde a élaboré un projet innovant, consistant à positionner à l'embouchure de l'avant-port, un « établissement flottant ».

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction des Milieux Marins (8 personnes) y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé,
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires du milieu marin.

Ce projet s'inscrit dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment :

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement

Avancement de l'Opération :

La phase avant-projet détaillé est en cours. (cf visuels)

Le principe de construction sera un bâtiment à ossature bois (80 tonnes) sur des flotteurs en béton (194 tonnes).

Le début des travaux se fera en janvier pour une durée de 6 mois.

La construction du bâtiment se fera totalement à sec au niveau du parking du grand large, puis par mise à l'eau et l'ensemble sera tracté jusqu'à son emplacement définitif.

Coût de l'opération :

Le coût de la construction est estimé à 840 000.00 € T.T.C avec des aides financières de nos partenaires institutionnels à hauteur de 30%.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Madame MOTHES, Madame MATTIA, M. SAIGNES, M DUBOIS, M HERAL, M SABLAIROLES, M BRAULT, M FRANCES.

Représentants du comité de quartier :

M ANDRIEU, Mme BAYSSE-CHOQUE, Mme BELAMAN, Mme CATANZANO, Mme HURTADO, M KAYSER, Mme MALVESY, M MARCOUT, M MORLOT, Mme MOUYSET, Mme SAWBRIDGE.

Absents :

Mme ABEL, M. COUTURIER, M. DEGRANGE, Mme GANGNEBIEN, M SENABRE, Mme SURJOURS.